Question **6**Non répondue
Noté sur 1,00

On souhaite savoir si un nouvel antalgique (A2) est meilleur que l'antalgique de référence (A1). Un essai randomisé est réalisé sur 2 groupes parallèles de 100 sujets chacun. On a noté une atténuation de la douleur chez 66% des sujets affectés au traitement A2 contre 54% chez ceux affectés au traitement A1. Les calculs, réalisés sur logiciel, ont fourni un niveau de signification (p-value) **bilatéral** p = 0.08. Quelles sont, parmi les propositions suivantes, celles qui sont exactes :

Veuillez choisir au moins une réponse :

- Les échantillons étant grands, la variable observée suit approximativement une loi normale
- Le test utilisé est un test de comparaison de proportions
- Le test utilisé est un test de comparaison de moyennes
- Au seuil de 10%, on peut affirmer que A1 est plus efficace que A2
- Au seuil de 5%, on peut affirmer que A2 est plus efficace que A1

Votre réponse est incorrecte.

Les réponses correctes sont : Le test utilisé est un test de comparaison de proportions, Au seuil de 5%, on peut affirmer que A2 est plus efficace que A1

Question **7**Non répondue
Noté sur 1,00

Un essai clinique est mené afin de tester la supériorité d'un traitement expérimental E par rapport à un traitement de référence R, avec pour critère principal d'évaluation le décès après un an de traitement. Les sujets inclus dans l'étude sont randomisés en deux groupes parallèles et suivis pendant un minimum d'un an. Les taux de décès observés après un an de suivi sont 40% sous traitement R, contre 20% sous traitement E. Le degré de signification du test de supériorité à mettre en œuvre est égal à 1%.

Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qui sont correctes ?

Veuillez choisir au moins une réponse :

- On peut conclure à la supériorité du traitement E sans faire de test car 20% < 40%
- Si le risque de première espèce α a été fixé à 5% dans le protocole de l'étude, on peut conclure à la supériorité du traitement E.
- L'hypothèse alternative du test est l'égalité des taux de décès
- Le test à mettre en œuvre est un test unilatéral
- On ne peut pas conclure à la supériorité du traitement E car 20% < 40%

Les réponses correctes sont : Si le risque de première espèce α a été fixé à 5% dans le protocole de l'étude, on peut conclure à la supériorité du traitement E.

, Le test à mettre en œuvre est un test unilatéral